

COLLÈGE DE FRANCE



~~NCT 6/~~ sed como la Marquise.

Je vous cherchais des yeux dans l'en-
cante réservée le jour de l'ouverture
du Cours de M. Loisy. Votre lettre
m'a fait savoir pourquoi vous n'y
étiez pas.

Je cherchais des données. Des articles de journaux et des lettres anonymes me le faisaient supposer. Cependant la reconnaissance que l'archevêque de Paris avait faite aux catholiques de ne pas écouter les leçons de M. Loisy me faisait penser que, de ce côté du moins, il n'y aurait peut-être pas de ~~prophète~~^{tribune} ^{en} article qui a paru dans l'action française et y a un organe

de jours rendant cette supposition probable.

Mais les perturbateurs nous avaient venir de divers Côtés. La manifestation que des étudiants républicains avaient faite dans une bonne intention, mais qui était une maladresse et même une faute grave pour tout exciter la contradiction et amener une collision.

J'avais pris les précautions nécessaires pour maintenir l'ordre ou pour réprimer le désordre. Toutefois j'avais demandé à la préfecture de ne déployer extérieurement aucun appareil qui pût paraître une provocation et former un prétexte à des protestations.

En fait tout s'est passé d'une manière satisfaisante. J'avais fait venir d'avance dans mon cabinet M. Loisy afin de ne pas l'exposer à des

insultes dans la rue. Après la leçon, j'ai fait vite remonter par le petit escalier dans mon Cabinet et il n'en est sorti que lorsque le Directeur de la police municipale m'a fait savoir qu'il pouvait partir sans inconvénient.

A ce moment où il quittait le Collège, un groupe nombreux de jeunes gens s'est précipité de son côté. Un cordon d'agents les a arrêtés, et d'ailleurs je crois que c'étaient des manifestants typiques.

Quand M. Lory est entré avec moi dans la salle de Cours, il a été accueilli par de très vifs applaudissements. A l'extrémité de la salle une ou deux voix ont protesté; ce qui a fait lever toute l'assemblée. Un désordre aurait pu s'en suivre. J'ai donné ordre de se rasseoir; on s'est rassis aussitôt et M. Lory a pu lire sa leçon dans un

Calme parfait, interrompu de temps
à autre par des applaudissements.

La leçon est bien faite et bien
écrite. Rien d'agressif, un bon de
sincérité et un sentiment élevé des
devoirs du savant. Elle est bien écrite.

La seconde leçon aura lieu
demain. J'y assisterai en core et
je prends des précautions. Espérons
qu'elles seront inutiles, comme
elles ont été lundi.

Je sais combien vous vous
intéressez à ce cours et au Collège
de France en général; C'est ce
qui excuse les quelques détails que
je vous donne.

Wouillez madame la mar-
quise, agréer l'expression de
mes sentiments respectueux

Paris, 7 mai 1909

Yves Leclercq